

**RAPPORT DE GESTION
PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE FINANCIER 2009,
TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2008**

Le rapport de gestion est un document qui passe en revue les résultats d'exploitation, la liquidité et les sources de financement de Forage Orbit Garant Inc. (la « Société » ou « Orbit Garant »). Ce rapport contient des déclarations prospectives. Veuillez vous référer à la section *Énoncés prospectifs* pour une discussion sur les risques, les incertitudes et les hypothèses relatives à ces énoncés.

Le présent rapport de gestion est le premier à inclure trois mois complets d'opérations en tant que société ouverte depuis l'appel initial à l'épargne du 26 juin 2008.

Il doit être lu de concert avec les états financiers consolidés intérimaires non vérifiés pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2008, comparativement à la même période de l'exercice précédent, et de concert avec les états financiers consolidés vérifiés et le rapport de gestion qui figurent dans le rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 2008.

Ces états financiers consolidés intérimaires ont été préparés en utilisant les mêmes politiques et méthodes comptables que pour les états financiers consolidés vérifiés de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2008, à l'exception de l'adoption de nouvelles politiques comptables tel qu'indiqué ci-après sous *Modifications aux méthodes comptables*. Ces états financiers consolidés intérimaires sont conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada (les « PCGR ») pour les états financiers annuels, à l'exception de certaines notes d'information. Tous les montants apparaissant dans le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Ce rapport de gestion est daté du 12 novembre 2008. L'information y étant contenue est à jour à cette date, à moins d'indication contraire.

L'information complémentaire concernant la Société, y compris la notice annuelle pour l'exercice financier complété le plus récent, peut être consultée sur SEDAR, à www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à présenter des informations prospectives afin que les investisseurs aient une meilleure compréhension des perspectives d'une société et puissent prendre des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des déclarations prospectives sur les objectifs, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie et les activités de la Société. Ces déclarations sont « prospectives », car elles reposent sur les attentes, estimations et hypothèses actuelles concernant les marchés au sein desquels la Société exerce ses activités, le climat économique mondial lié à l'industrie minière, la conjoncture économique au Canada ainsi que la capacité de la Société à attirer et conserver des clients et à gérer ses actifs et ses charges d'exploitation.

Les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou si les estimations ou les hypothèses s'avèrent inexactes. La Société ne garantit aucunement que l'une quelconque des déclarations prospectives se

concrétise et, par conséquent, le lecteur est prié de ne pas accorder une confiance induite aux déclarations prospectives.

La Société n'a aucunement l'intention, et décline expressément toute obligation, de mettre à jour ces déclarations prospectives en raison d'événements futurs ou pour toute autre raison, même si de nouvelles informations devenaient disponibles. Les risques qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent sensiblement des attentes actuelles font l'objet d'une analyse dans le présent rapport de gestion.

PROFIL DE LA COMPAGNIE AU 30 SEPTEMBRE 2008

Depuis son siège social de Val-d'Or, au Québec, la Société gère un parc de 127 foreuses utilisées pour offrir des services au secteur minier au Canada et à l'échelle internationale. La Société profite d'infrastructures à faible coût et d'une intégration verticale avec sa filiale en propriété exclusive, 9116-9300 Québec Inc. (« Soudure Royale »). Soudure Royale fabrique des foreuses pour la Société et pour des tiers, ce qui procure un avantage concurrentiel aux fins de la prestation de services de forage. Orbit Garant concentre ses activités sur le « forage spécialisé », qui sont des projets exécutés dans des régions éloignées ou qui, de l'avis de la direction, ne peuvent être exécutés par de petites sociétés de forage classique en raison de l'ampleur de ces projets ou encore de la complexité ou de la nature technique des travaux.

La Société est constituée de trois divisions: Forage Canada (qui comprend le forage en surface et le forage souterrain en sol canadien), Forage International et Fabrication Canada (Soudure Royale).

	Trimestre terminé le 30 septembre 2008	Trimestre terminé le 30 septembre 2007	Différence %
Mètres forés	233 453	201 175	16 %

STRATÉGIE CORPORATIVE

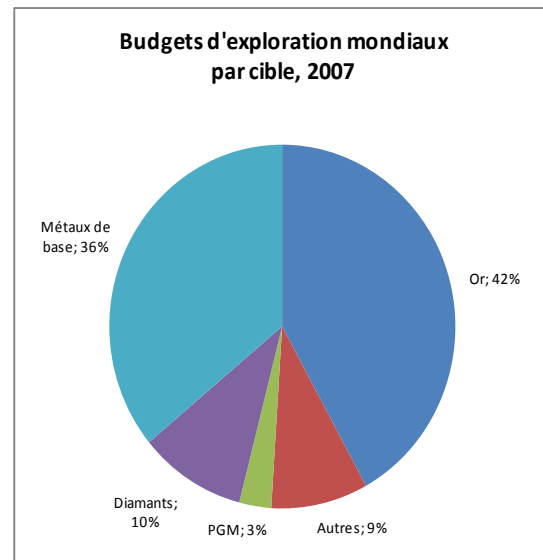
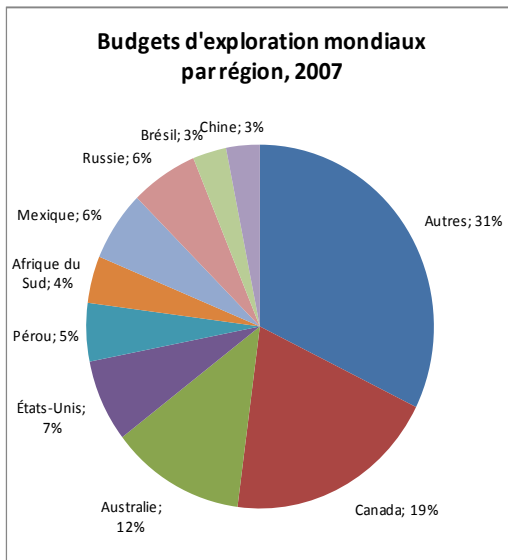
La stratégie de la Société est d'être l'une des plus grandes entreprises canadiennes de forage à offrir à la fois des services de forage souterrain et de surface, et ce à chaque étape de l'exploration, du développement et de la production minière, en suivant la stratégie corporative suivante:

- Accent mis d'abord sur les compagnies minières et d'exploration intermédiaires et d'envergure évoluant dans des régions stables;
- Fourniture de services de forage conventionnels et spécialisés;
- Fabrication de foreuses et équipements répondant aux besoins des clients;
- Formation du personnel, de façon à améliorer constamment l'efficacité au travail et à assurer la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée;
- Maintien de normes élevées de sécurité dans le milieu de travail et promotion de la protection de l'environnement;
- Maintien de relations à long terme avec les clients; et
- Ventes croisées des services aux clients existants.

SURVOL DE L'INDUSTRIE

Les sociétés minières impartissent d'ordinaire leurs besoins de forage. L'industrie du forage contractuel fournit des services de forage à l'industrie minière à toutes les étapes du développement minier, de l'exploration jusqu'à la production. La demande découle en grande partie de l'ampleur des activités d'exploration minérales entreprises.

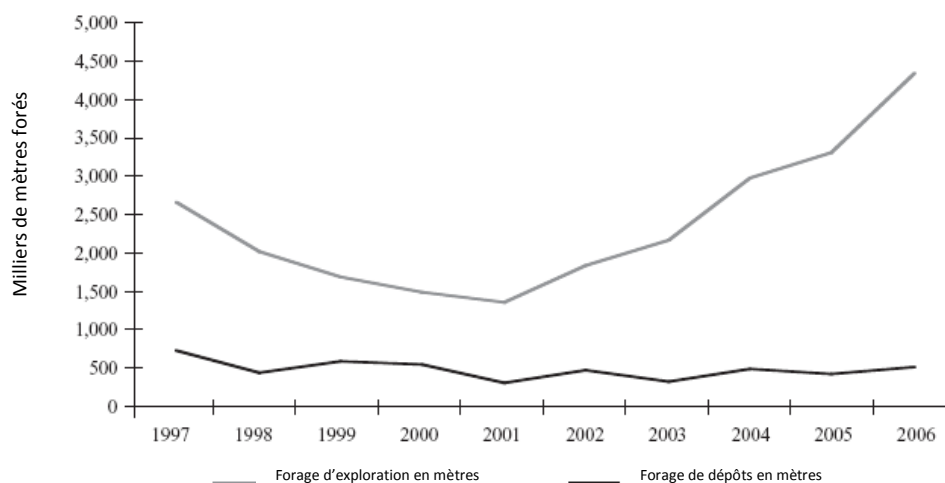
Le 19 septembre 2008, le Metals Economics Group (MEG) d'Halifax publiait son rapport sur les estimations préliminaires des stratégies corporatives d'exploration, indiquant que les budgets d'exploration de 2008 dépasseraient les 14 milliards \$ US pour les dépenses liées aux métaux précieux et de base, aux diamants et à l'uranium. Le MEG signalait des dépenses d'exploration globales de 5,2 milliards \$ US pour les métaux non ferreux en 2005, de 7,5 milliards \$ US en 2006 et de 10,5 milliards \$ US en 2007 (et 0,9 milliard \$ supplémentaire principalement pour l'exploration d'uranium). Cette année, 2008, est la sixième année d'affilée comptant une augmentation depuis le creux de 2002.



Depuis quelques années, la croissance des dépenses d'exploration minérale résulte en partie d'une hausse de la demande pour les matières premières provenant d'économies émergentes, dont le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine (collectivement, « BRIC »), ainsi que de la faiblesse de l'offre en métaux et des réserves minérales. Ce problème d'offre résulte de l'affaiblissement prolongé des investissements mondiaux dans l'exploration, attribuable aux bas prix des marchés de 1998 à 2002.

Les données de Ressources naturelles Canada (RNC) suggèrent qu'en 2007, les services de forage ont représenté 1,2 milliard \$, ou 47 %, des dépenses d'exploration minérale et d'évaluation des gisements d'un montant total de 2,6 milliards \$ engagées au Canada, résultat qui se traduit par des activités de forage sur quelque 6,6 millions de mètres au total. Le graphique suivant présente l'ampleur des travaux de forage d'exploration et de forage de définition entrepris au Canada entre 1997 et 2006.

Mètres forés au Canada



Source : Ressources Naturelles Canada

Les récents remous des marchés financiers mondiaux ont entraîné le déclin des prix des différents minéraux de base après avoir enregistré des sommets historiques. De nombreux aspects de l'industrie ont été touchés, incluant la capacité des entreprises à trouver de nouveaux capitaux, l'épuisement des réserves liquides, et une réduction des dépenses minières à l'échelle mondiale.

Crédit Suisse a indiqué en octobre 2008 que la crise du crédit risquait de retarder les dépenses en capital du secteur minier utilisées pour financer de nouveaux projets ou pour permettre l'expansion des projets existants, et que les dépenses prévues pour 2009 sont susceptibles d'être reportées d'au moins un an.

Toutefois, malgré les conditions actuelles difficiles du marché, les bases de l'industrie à long terme ayant supporté l'industrie minière mondiale depuis 2002 demeurent inchangées. L'absence de nouvelles découvertes de minéraux et l'émergence d'économies BRIC continuent d'offrir des perspectives positives à long terme. Malgré les marchés actuels, de nombreuses entreprises remarquent que leurs foreuses continuent d'avoir un taux d'occupation élevé et que dans certaines régions géographiques, il continue d'y avoir une pénurie de foreuses et d'opérateurs, en particulier pour les services spécialisés de forage.

Les marchés actuels fournissent l'occasion d'effectuer une consolidation et une expansion à l'échelle de l'industrie par le biais d'acquisitions et d'alliances. Avec les valeurs actuelles à des niveaux incontournables, de nombreuses entreprises bien financées, en mesure de surmonter la situation actuelle du marché, se tiennent prêtes à profiter de la reprise dans le secteur une fois le sentiment de stabilité rétabli dans les marchés.

PERFORMANCE GLOBALE

Pour le premier trimestre clos le 30 septembre 2008, Orbit Garant a déclaré des revenus de 23,1 millions \$, une augmentation de 33 % comparativement à 17,4 millions \$ pour le premier trimestre de l'année fiscale précédente. Lors du trimestre, la Société a décroché deux contrats

majeurs, un premier de trois ans avec Agnico Eagle pour son projet Meadowbank, pour 5 foreuses, et un second de trois ans avec Newmont Mining au gisement de Hope Bay, totalisant 3 foreuses. Le forage devrait commencer durant les deuxième et troisième trimestres de la présente année financière. Par le fait même, Soudure Royale, la division fabrication, a dédié sa main-d'œuvre presque exclusivement à Orbit Garant afin de répondre aux exigences en foreuses pour ces deux contrats importants.

Le bénéfice net pour le premier trimestre se terminant le 30 septembre 2008 a totalisé 2,6 millions \$ comparativement à 2,2 millions \$ lors du premier trimestre de 2007, une augmentation de 22,4 %.

RÉSULTATS DES OPÉRATIONS – PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2008 COMPARATIVEMENT AU PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2007

000 \$ CA (sauf par action ou lorsqu'indiqué)	Exercice 2009 Trimestre 1	Exercice 2008 Trimestre 1	2009 vs 2008 Trimestre \$	Variation %
Produits	23 116	17 378	5 738	33,0 %
Bénéfice brut	7 523	6 249	1 274	20,4 %
Marge brute	32,5 %	36,0 %		
Général et administratif	1 632	1 056	576	54,5 %
Amortissements	1 876	1 640	236	14,4 %
Intérêt et frais bancaires	117	474	(357)	-75,3 %
Bénéfice avant impôts	3 983	2 898	1 085	37,4 %
BAIIA normalisé⁽¹⁾	5 976	5 268	708	13,4 %
Bénéfice net	2 649	2 164	485	22,4 %
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	32 281 542	24 763 203		
Nombre moyen dilué d'actions ordinaires en circulation	32 975 399	25 099 703		
Bénéfice net par action ordinaire				
- de base	0,08	0,09		
- dilué	0,08	0,09		
Impôts				
- courant	1 850	1 165		
- futur	(516)	(431)		

(1) Le BAIIA normalisé n'est pas une mesure reconnue en vertu des principes comptables généralement reconnus et n'a pas une signification standardisée prescrite par les PCGR. Par conséquent, le BAIIA normalisé peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Voir *Information complémentaire*.

Produits tirés de contrats

Les produits totaux étaient de 23,1 millions \$, une augmentation de 33 % comparativement à 17,4 millions \$ pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Sur le total des produits générés lors du premier trimestre clos le 30 septembre 2008, le forage domestique au Canada représentait 21,7 millions \$, une hausse de 52 % comparativement à la même période de l'exercice précédent. Ce résultat est directement relié aux nouvelles foreuses entrées en service depuis janvier 2008.

Les produits du forage international représentaient 1,2 million \$ pour le trimestre, une diminution de 51 % comparativement à la même période de l'exercice précédent. Cette diminution peut être attribuée aux inquiétudes météorologiques.

Les produits de fabrication représentaient 0,2 million \$ comparativement à 0,7 million \$ pour la même période de l'exercice précédent. Soudure Royale a produit les 8 foreuses et les fournitures pour les projets Meadowbank et Hope Bay. Ces deux contrats sont en ligne avec la stratégie de croissance de la Société, consistant à s'adapter aux besoins des compagnies minières majeures et intermédiaires pour fournir des services de forage spécialisé.

Coût des produits tirés de contrats et bénéfice brut

Lors du trimestre se terminant le 30 septembre 2008, le bénéfice brut a atteint 7,5 millions \$, représentant une augmentation de 20 % comparativement à 6,2 millions \$ lors du même trimestre de l'exercice précédent.

La marge brute est passée de 36 % pour le trimestre terminé le 30 septembre 2007, à 32,5 % lors du premier trimestre de 2009. Deux facteurs principaux expliquent cette réduction:

- Les produits de la division internationale, à plus forte marge, étaient plus bas à cause des inquiétudes météorologiques lors du trimestre;
- Au cours du trimestre, Soudure Royale a fabriqué 8 foreuses qui seront toutes utilisées par Orbit Garant. En conséquence, l'impact de Soudure Royale et sa contribution positive aux bénéfices et marges résultant de la vente de foreuses à des clients externes au cours des trois mois s'étant terminé le 30 septembre 2007, ne se reflètent pas dans la période courante.

Orbit Garant s'attend à ce que le pourcentage de marge brute augmente lorsque les nouveaux projets débiteront.

Dépenses générales et administratives

Les dépenses générales et administratives représentent approximativement 7,1 % des ventes pour le premier trimestre de 2009, comparativement à environ 6,1 % pour la même période de l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable aux coûts associés aux compagnies ouvertes. L'amortissement était à 1,9 million \$ lors du trimestre se terminant le 30 septembre 2008, une augmentation de 0,3 million \$ résultat des investissements en équipements.

Dépenses financières

Les dépenses d'intérêt étaient de 0,1 million \$ comparativement à 0,5 million \$ pour la même période de l'exercice 2008. Tel que déclaré précédemment, la Société a considérablement réduit sa dette à l'aide des produits de l'appel à l'épargne de juin 2008.

Bénéfice net

Orbit Garant a déclaré un bénéfice net de 2,6 millions \$ pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2008, une augmentation de 22 % comparativement aux 2,2 millions \$ pour la même période de l'exercice précédent. Cette augmentation reflétait les effets des facteurs précédents.

BAIIA normalisé

La Société a généré un BAIIA normalisé de 6 millions \$ lors du trimestre courant comparativement à 5,3 millions \$ lors de la même période de l'exercice précédent, en hausse de près de 13,4 %.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	30 septembre 2008	30 juin 2008	31 mars 2008	31 décembre 2007	30 septembre 2007	30 juin 2007	31 mars 2007	31 décembre 2006
Produits tirés de contrats⁽²⁾	23 116\$	24 639\$	22 071\$	18 053\$	17 378\$	17 879\$	13 127\$	5 726\$
Bénéfice brut⁽²⁾	7 523\$	8 723\$	7 516\$	6 316\$	6 249\$	5 382\$	3 779\$	1 439\$
Bénéfice brut %⁽²⁾	32,5 %	35,4 %	34,1 %	35,0 %	36,0 %	30,1 %	28,8 %	25,1 %
Bénéfice net⁽²⁾	2 649\$	1 421\$	2 824\$	2 972\$	2 164\$	1 239\$	637\$	23\$
BAIIA NORMALISÉ⁽¹⁾⁽²⁾	5 976\$	6 570\$	6 464\$	5 311\$	5 268\$	4 605\$	3 207\$	1 250\$
Bénéfice net par action ordinaire								
- de base	0,08	0,06	0,11	0,10	0,09	0,06	0,04	0,01
- dilué	0,08	0,05	0,11	0,10	0,09	0,06	0,03	0,01

(1) Le BAIIA normalisé n'est pas une mesure reconnue en vertu des principes comptables généralement reconnus et n'a pas une signification standardisée prescrite par les PCGR. Par conséquent, le BAIIA normalisé peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Voir *Information complémentaire*.

(2) En milliers de dollars.

LIQUIDITÉS ET FONDS PROPRES

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant changements dans le fonds de roulement sans effet sur la trésorerie, totalisaient 4,1 millions \$ lors du trimestre se terminant le 30 septembre 2008, par rapport à 3,3 millions \$ pour la même période de l'exercice précédent ce qui représente une augmentation de 25 %.

Les changements dans le fonds de roulement sans effet sur la trésorerie pour les trois premiers mois de l'exercice 2009 ont généré une sortie de près de 3 millions \$ comparativement à une sortie de 1,3 million \$ lors du premier trimestre de 2008, principalement à cause:

- D'une augmentation de 5,0 millions \$ de l'inventaire principalement à cause des projets Meadowbank et Hope Bay;
- D'une augmentation de 3,7 millions \$ des comptes fournisseurs en raison du surcroît d'activités;
- Du paiement d'impôts au montant de 1,7 million \$.

Activités de financement

La dette à long terme a diminué de 0,5 million \$ lors du trimestre.

La Société a utilisé 3,5 millions \$ de sa facilité de crédit afin de supporter l'acquisition de certaines immobilisations et l'augmentation de l'inventaire.

Les détails de la facilité de crédit sont inclus dans les états financiers vérifiés au 30 juin 2008.

La Société croit qu'elle sera en mesure de générer un flux de trésorerie suffisant pour répondre à ses obligations actuelles et futures envers le fonds de roulement, les dépenses en immobilisations et la dette. Les dépenses en immobilisations principales de la Société servent à acquérir des foreuses ainsi que des véhicules pour les transporter.

Aux termes de certaines de ses conventions de crédit, la Société doit respecter diverses clauses financières restrictives. De plus, ce type de convention limite entre autres sa capacité à contracter de nouvelles dettes, à consentir un privilège, à procéder à des fusions ou acquisitions, et à verser des dividendes et autres paiements. Au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2008, la Société s'est conformée à toutes les clauses et autres conditions imposées aux termes de la nouvelle Entente de crédit, et elle continue de s'y conformer.

Activités d'investissement

Au cours du trimestre, la Société a acquis 3,9 millions \$ en immobilisations principalement pour les deux contrats discutés précédemment.

EFFETS DU TAUX DE CHANGE

Sauf tel que mentionné dans la phrase suivante, tous les produits de la Société étaient libellés en dollars canadiens. La principale exposition de la Société aux fluctuations du taux de change découle de certains achats libellés en dollars US, lesquels sont en partie compensés par des produits d'environ 3,5 millions \$ US tirés principalement de travaux de forage en circulation inverse effectués par Drift, et au cours de l'exercice 2008, l'exposition nette en devises s'élève à environ 1 million \$. En conséquence, les fluctuations du dollar US contre le dollar Canadien n'ont pas un impact significatif sur les résultats financiers de la Société.

FACTEURS DE RISQUE

Le texte suivant décrit certains facteurs relatifs à l'entreprise de la Société et à l'industrie au sein de laquelle elle exerce ses activités. Les renseignements suivants ne font que résumer certains facteurs de risque et sont assujettis intégralement par renvoi aux renseignements détaillés présentés ailleurs dans le présent rapport et dans la notice annuelle de la Société datée du 26 septembre 2008, et doivent être lus de concert avec ceux-ci. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls auxquels la Société fait face. Des risques et incertitudes additionnels que la Société ignore en ce moment ou qui lui semblent actuellement négligeables peuvent également entraver son exploitation. Si de tels risques devaient se matérialiser, l'entreprise, la situation financière, la liquidité et les résultats d'exploitation de la Société pourraient en subir les contrecoups.

Risques relatifs à l'entreprise et à l'industrie

Ralentissements cycliques

La demande pour les services et produits de forage dépend largement du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur minières exécutées par les sociétés minières, lesquelles dépendent à leur tour considérablement des prix des métaux. Il existe un risque qu'un recul marqué des prix des métaux puisse réduire nettement les dépenses futures d'exploration et de forage des sociétés minières, ce qui, par ricochet, pourrait entraîner une baisse de la demande des services de forage offerts par la Société et nuirait considérablement aux produits d'exploitation, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de celle-ci.

Sensibilité à la conjoncture économique générale

Les rendements financiers et d'exploitation d'Orbit Garant subissent l'incidence de diverses conditions économiques et commerciales à l'échelle internationale et propres à chaque pays (inflation, taux d'intérêt, taux de change), de l'accès aux marchés financiers et à l'endettement, ainsi que des politiques monétaires et réglementaires. Une détérioration de la conjoncture économique générale à l'échelle nationale ou internationale, y compris une hausse des taux d'intérêt ou une baisse de la demande des clients et des entreprises, pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur la situation et le rendement financier, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Risques d'exploitation et responsabilité

Les risques liés au forage comprennent, dans le cas du personnel, les blessures corporelles et les pertes de vie et, dans le cas de la Société, les dommages et la destruction des biens et de l'équipement, le rejet de substances dangereuses dans l'environnement et l'interruption ou l'arrêt de l'exploitation des chantiers de forage en raison de conditions d'exploitation dangereuses. Si l'un de ces événements se produisait, il pourrait avoir des conséquences défavorables pour la Société, notamment des pertes financières, la perte de personnel clé et des poursuites judiciaires, et ainsi ternir la réputation de la Société.

De plus, des procédés ou des systèmes internes présentant des lacunes ou des employés n'étant pas à la hauteur ou encore des événements externes, pourraient avoir une incidence défavorable sur le rendement opérationnel et financier de la Société. Le risque de ce genre de perte, identifié comme un risque opérationnel, est présent dans tous les aspects opérationnels de la Société, incluant mais sans s'y limiter, la perturbation des activités, les pannes technologiques, le vol et la fraude, les dommages aux biens, la sécurité du personnel, la conformité à la réglementation ou l'intégration des activités, y compris l'intégration des systèmes informatiques de comptabilité d'Orbit et de Garant. La Société a connu des changements marqués au cours des 21 derniers mois, tels que la relocalisation du siège social opérationnel de la Société de Rouyn-Noranda (Québec) vers Val-d'Or (Québec), ainsi que la mise en application de nouveaux systèmes comptables, de gestion des stocks et de technologie de l'information pour l'exploitation. Le nombre et l'ampleur des changements ainsi que la possibilité que la Société puisse ne pas être en mesure de mettre les changements en application avec succès peuvent nuire au rendement de l'entreprise, de même qu'à sa situation financière, à ses flux de trésorerie et à ses perspectives de croissance.

Contrats clients

Les contrats clients de la Société pour le forage en surface ont habituellement une durée de 6 à 12 mois, et ses contrats clients pour le forage souterrain ont en général une durée de 1 à 2 ans et peuvent être annulés par le client moyennant un bref préavis dans des circonstances prescrites, sous réserve du versement ou non d'un montant limité à la Société. Il existe un risque que les contrats existants ne soient pas renouvelés ou remplacés. Si la Société ne parvient pas à renouveler ou remplacer certains ou l'ensemble de ces contrats existants, ou si des contrats existants sont annulés, des répercussions défavorables importantes pourraient s'ensuivre sur son rendement financier, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance. De plus, le regroupement des clients de la Société pourrait nuire aux résultats d'exploitation et à la situation financière de celle-ci.

Exigences en matière d'environnement, de santé et sécurité et considérations connexes

Les opérations de la Société sont soumises à une vaste gamme de lois et règlements ainsi que de permis et d'autres approbations de niveaux fédéral, provincial, étatique ou local, incluant ceux portant sur la protection de l'environnement et la santé et sécurité des travailleurs régissant notamment les émissions atmosphériques, les rejets, les déchets non dangereux et dangereux (y compris les eaux usées), l'entreposage, la manutention, l'élimination et le nettoyage des substances et matières dangereuses telles que les produits chimiques, les mesures correctives résultant de rejets et la santé-sécurité des travailleurs au Canada et ailleurs (les « exigences en matière d'environnement, de santé et sécurité »). De par ses opérations d'exploitation, la Société peut participer de temps à autre à des instances et à des enquêtes administratives et

judiciaires concernant les exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité. Les instances ou les enquêtes futures pourraient avoir des conséquences défavorables importantes sur l'entreprise, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Le personnel de la Société doit assister sur les chantiers de ses clients, dont bon nombre insistent sur la conformité aux politiques internes en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Les activités à ces chantiers peuvent comporter des dangers d'exploitation qui peuvent occasionner des blessures corporelles et des pertes de vie. Rien ne peut garantir que l'assurance de la Société sera suffisante ou efficace en toutes circonstances ou contre toutes les réclamations ou tous les dangers auxquels elle peut être assujettie, ou encore qu'elle sera en mesure de continuer à obtenir une protection adéquate. Une réclamation accueillie ou des dommages résultant d'un danger contre lequel la Société n'est pas pleinement assurée pourraient nuire aux résultats d'exploitation de celle-ci. De plus, si la Société est perçue comme ne mettant pas adéquatement en application les politiques en matière de santé, de sécurité et d'environnement, ses relations avec ses clients pourraient se détériorer, ce qui pourrait occasionner la perte de contrats et limiter sa capacité d'en obtenir de nouveaux.

Risque lié à la législation et à la réglementation

L'industrie minière et le secteur du forage sont assujettis à une réglementation très stricte sur le plan légal et environnemental et en matière de santé et sécurité. Si la Société ne respecte pas ces règlements, elle pourrait se voir soumise à des pénalités, telles que des amendes ou une même une interruption de ses activités, ce qui pourrait avoir des conséquences défavorables importantes sur sa santé financière et son potentiel de gains futurs. D'autre part, les compagnies d'exploration minière clientes de la Société sont également assujetties à une réglementation similaire sur le plan juridique et en matière de santé et de sécurité, ce qui pourrait avoir une incidence marquée sur leur décision d'aller de l'avant avec des travaux d'exploration ou de mise en valeur de site miniers et nuire ainsi indirectement à la Société.

Conditions météorologiques extrêmes et impact de désastres naturels ou autres

La Société exerce ses activités dans une variété d'endroits, dont certains sont sujets à des conditions météorologiques extrêmes. De temps à autre ces conditions, ainsi que des catastrophes naturelles ou autres, pourrait avoir un impact financier négatif sur les opérations situées dans les régions où se produisent ces conditions.

Caractère saisonnier des activités

Les produits de la Société présentent certaines tendances saisonnières, mais les fluctuations liées au caractère saisonnier des activités sont négligeables. Pour la division de forage souterrain, les arrêts de production de mines prévus pendant les Fêtes et la période estivale à certains emplacements entraînent une baisse des produits lors de ces périodes. Pour la division de forage en surface en sol canadien, les conditions météorologiques printanières et automnales exigent généralement un arrêt des programmes de forage ou une planification des programmes de forage en fonction des fluctuations saisonnières. De la même manière, dans la division de forage en surface à l'échelle internationale, les conditions météorologiques à certains moments de l'année rendent le forage difficile, ce qui entraîne des variations des produits.

Dépendance envers le personnel et rétention des effectifs

Outre la disponibilité de capitaux pour l'équipement, un facteur limitatif clé de la croissance des sociétés offrant des services de forage est la disponibilité de foreurs qualifiés, dont dépend la Société pour opérer ses équipements. La hausse de la demande pour les services de forage a créé une pénurie de foreurs qualifiés, et la concurrence pour les foreurs est intense. À ce titre, la capacité d'attirer, de former et de conserver des foreurs hautement qualifiés constitue une priorité absolue pour tous les fournisseurs de services de forage. Si la Société ne parvient pas à conserver des foreurs qualifiés ou à en attirer et en former de nouveaux, des répercussions défavorables importantes pourraient s'ensuivre sur son rendement financier, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance. De plus, les salaires croissants payés aux foreurs et aux assistants exerceront une pression sur les marges de profit de la Société si celle-ci ne peut transmettre ces coûts plus élevés à ses clients par des augmentations de prix.

Approvisionnement en biens non durables

La forte croissance de la Société a exercé des pressions sur la capacité de Soudure Royale et d'Usinage X-Spec de fabriquer et de livrer respectivement à la Société, de nouvelles foreuses et de nouveaux biens non durables. Toute incidence défavorable sur la capacité de Soudure Royale et d'Usinage X-Spec de livrer leurs produits peut entraver la possibilité, pour la Société, d'augmenter sa capacité et d'accroître ou de maintenir ses produits d'exploitation et sa rentabilité.

Risque lié à la réputation de la Société

Les risques liés à la réputation de la Société pourraient inclure toute publicité négative, véridique ou non, et pourraient entraîner une baisse du bassin de clients de la Société et avoir des répercussions défavorables importantes sur le rendement financier, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de celle-ci. Tous les risques ont une incidence sur sa réputation et, à ce titre, les risques liés à sa réputation ne peuvent être gérés de façon isolée par rapport aux autres types de risque. Chaque membre du personnel et chaque représentant de la Société a la responsabilité de préserver la solide réputation de celle-ci en respectant l'ensemble des politiques, lois et règlements applicables, ainsi qu'en créant des expériences positives auprès des clients et des intervenants de la Société ainsi que du public.

MODIFICATIONS AUX MÉTHODES COMPTABLES

La Société a adopté la section 3031, Inventaires, du manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), remplaçant la section 3030, Inventaires, la section 3862, Instruments financiers - Divulgations, la section 3863, Instruments financiers - Présentation, et la section 1535, « Informations à fournir concernant le capital » le 1^{er} juillet 2008.

Inventaires

La section 3031, Inventaires, fournit un guide plus complet pour déterminer les coûts d'inventaire et la reconnaissance subséquente de l'inventaire comme dépense, ainsi que l'exigence de divulgations additionnelles connexes. La nouvelle norme permet également de renverser toute écriture reconnue précédemment. L'adoption de cette politique n'a pas eu d'effet direct sur les états financiers consolidés de la Société.

Instruments financiers

La section 3862 portant sur la divulgation des instruments financiers exige la divulgation de l'information concernant: a) la portée des instruments financiers sur la position financière et la performance de l'entité, et b) la nature et l'étendue des risques provenant des instruments financiers et auxquels l'entité est exposée au cours de la période et à la date du bilan, ainsi que la façon par laquelle l'entité gère ces risques. La section 3863 portant sur la présentation des instruments financiers demeure inchangée en ce qui concerne les exigences de présentation incluses dans la section 3861. La section 1535 portant sur « Informations à fournir concernant le capital » exige la divulgation de l'information concernant les objectifs, politiques et procédés de l'entité en matière de gestion des capitaux. Comme les normes ne traitent que des exigences de divulgation, elles n'ont aucun effet sur les résultats financiers (voir Note 5 – Gestion des capitaux et Note 9 – Instruments financiers des états financiers intérimaires consolidés non vérifiés au 30 septembre 2008).

ESTIMÉS COMPTABLES CRUCIAUX

La préparation des états financiers en conformité avec les principes comptables généralement acceptés exige des gestionnaires qu'ils fassent des estimations et suppositions affectant les montants d'actifs et de passifs rapportés et la divulgation des éléments d'actifs éventuels et des passifs en date des états financiers ainsi que les montants de revenus et dépenses indiqués pour la période visée. Les principaux domaines requérant une estimation des gestionnaires incluent, mais sans s'y limiter, la durée de vie des immobilisations et actifs incorporels aux fins d'amortissement, dépréciation du fonds de commerce, évaluation d'inventaire, évaluation des impôts futurs, suppositions utilisées dans la compilation des rémunérations à base d'actions, juste valeur des actifs acquis et des passifs encourus lors des acquisitions d'entreprises, ainsi que les montants enregistrés comme passifs accrus. Les résultats réels pourraient différer de ceux estimés et supposés.

ENGAGEMENTS

Sauf pour ce qui est des baux d'opération exposés dans le rapport de gestion de l'exercice financier ayant pris fin le 30 juin 2008, où il n'y avait pas de changement majeur, la Société n'a aucun autre engagement.

CONTRÔLES INTERNES SUR LES RAPPORTS FINANCIERS

La direction de la Société est responsable de la conception des contrôles internes concernant l'information financière de la Société tel que défini par l'instrument multilatéral 52-109 émis par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. La direction a conçu ces contrôles internes de l'information financière, ou les aura fait concevoir sous sa supervision, pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers pour des fins externes selon les PCGR.

Il n'y a eu aucun changement dans les contrôles internes de la Société sur les rapports financiers parus au cours de la période intérimaire la plus récente, ayant affecté ou risquant d'affecter sensiblement les contrôles internes de la Société sur l'information financière.

IMPACT DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES NON ENCORE ADOPTÉES

Normes internationales d'information financière (IFRS)

En 2007, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié une mise à jour sur le plan de mise en œuvre des IFRS dans les PCGR du Conseil des normes comptables du Canada (CNC). Ce plan donne un aperçu des décisions cruciales qui seront faites par l'ICCA en vue d'harmoniser les informations avec les IFRS lors de l'exécution du plan stratégique. Bien que les IFRS soient basés sur un cadre conceptuel de travail similaire à celui des PCGR, d'importantes divergences en ce qui concerne les normes comptables devraient être résolues. L'ICCA a confirmé que le passage des PCGR à l'IFRS prendra effet le 1^{er} janvier 2011, pour les responsables des entreprises.

Au cours des prochains trimestres, la Société développera son plan de mise en œuvre interne pour répondre aux lignes directrices des exigences à venir.

INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 12 novembre 2008, il y avait 32 738 684 actions ordinaires de la Société en circulation.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Ce rapport contient des références au BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement) et au BAIIA normalisé (BAIIA ajusté en fonction des frais de gestion, d'intégration et de frais extraordinaires de transaction, que la direction juge nécessaire à la compréhension de la comparaison des périodes historiques). La direction est d'avis que le BAIIA et le BAIIA normalisé sont d'utiles mesures supplémentaires de performance d'exploitation, avant le service de la dette, les dépenses en immobilisations et les impôts sur le revenu. Toutefois, le BAIIA et le BAIIA normalisé ne sont pas reconnus comme mesures du bénéfice selon les PCGR et n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR. Par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA ne doit pas être substitué au bénéfice net ou à la perte (qui sont déterminés conformément aux PCGR) en tant qu'indicateur de la performance de la Société, ou comme mesure de la liquidité et des flux de trésorerie. La méthode de calcul du BAIIA et du BAIIA normalisé de la Société peut différer sensiblement des méthodes utilisées par d'autres entreprises ouvertes et, par conséquent, ces derniers peuvent ne pas être comparables aux mesures de même nom des autres entreprises ouvertes.

ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS

Le 10 octobre 2008, la Société a acheté toutes les actions émises et en circulation de 9129-5632 Québec Inc. (faisant affaire sous la raison sociale de Forage +) pour un montant total de 3,1 millions \$, dont 2,1 millions \$ en espèces et 1,0 million \$ provenant de l'émission de 457 142 actions ordinaires d'Orbit Garant. Forage + dispose d'un important contrat dans la région de l'Abitibi au Québec.

PERSPECTIVES

En dépit des récentes turbulences et de la morosité des marchés financiers, la direction demeure confiante qu'Orbit Garant continuera ses opérations avec succès, car les bases de l'économie de l'industrie devraient être positives, en raison notamment d'un resserrement continu de l'offre en métaux à moyen et à long terme. La demande continue, à long terme, des économies BRIC devrait rester solide, causant une forte demande à long terme pour les services de forage.

Les principaux clients d'Orbit Garant sont des compagnies minières d'envergure et intermédiaires, dont un certain nombre ont indiqué qu'elles prévoient d'augmenter ou, du moins, de maintenir leurs dépenses d'exploration, quoique certaines disent s'attendre à un ralentissement de la croissance par rapport aux dernières années. En réponse à l'incertitude économique à court terme, la direction d'Orbit Garant a pris des mesures pour parer à tout effet inattendu du ralentissement économique et maintenir un bilan solide et une position forte sur le marché. Parmi ces mesures, on retrouve les suivantes:

- Réduction de la dette;
- Optimisation et réduction du niveau de l'inventaire;
- Poursuite de l'amélioration de l'efficacité des opérations afin d'améliorer la marge brute;
- Formation continue pour les employés de l'entreprise afin d'améliorer l'efficacité au travail; et
- Soudure Royale fournira les services d'entretien des équipements d'Orbit Garant, réduisant ainsi les frais externes d'entretien, tout en maintenant sa capacité à produire les foreuses et les fournitures nécessaires pour satisfaire la demande des clients.

Ces mesures sont des exemples de la façon dont la direction s'y prendra pour que la Société demeure concurrentielle au cours de cette période d'incertitude et de ralentissement économique à court terme.

Orbit Garant planifie d'ajouter de nouvelles foreuses seulement sur engagement ferme de ses clients. La Société a déjà ajouté 8 nouvelles foreuses depuis le début du présent exercice, en plus des 2 foreuses ajoutées vers la fin du mois de juin 2008.